



FSU Loire
Bourse du Travail
4, Cours V. Hugo
42000 Saint- Etienne

Saint- Etienne, le 2 Janvier 2016

Nom, Prénom :

Cher-e collègue

Tu es convoqué(e) au

Congrès départemental de la FSU

**Le mardi 19 janvier 2015
De 8h00 à 18h**

À la bourse du travail de Saint-Etienne

"Cette convocation vaut autorisation d'absence en application de l'article 12 du décret 82-447 du 28/05/82 (RLR 610/7d) définissant l'application des droits à absence pour raisons syndicales inscrites dans le statut de la Fonction Publique. Ces absences ne peuvent en aucun cas donner lieu à une quelconque obligation de remplacement et ne sont pas soumises à des conditions de délais, contrairement aux stages."

Comptant sur ta présence,
Syndicalement,

Romain Liogier
Secrétaire départemental FSU 42